



## Communiqué de presse

# **Conseil National de la Montagne : quelles propositions pour l'environnement ?**

**29 août 2006**

A l'occasion de la première réunion du nouveau Conseil National de la Montagne, le Comité français de l'Union mondiale pour la nature (UICN) demande un engagement plus fort du gouvernement et des collectivités locales pour la protection de l'environnement en montagne.

Ce renforcement doit s'effectuer par une application beaucoup plus rigoureuse de la loi Montagne. Un rapport du Comité français de l'UICN, publié en décembre 2005, a montré que la loi a été mal appliquée et érodée alors qu'elle initiait, en 1985, une politique innovante de développement durable<sup>(1)</sup>. De nouvelles dispositions doivent être adoptées pour revoir et corriger les modifications successives qui ont affaibli la loi (comme dernièrement le décret du 1<sup>er</sup> août 2006 relatif aux lacs de montagne), afin de rétablir l'équilibre indispensable entre protection de la nature et développement.

La protection de l'environnement doit également trouver une traduction concrète dans les nouveaux contrats de projets Etat-Région, qui ont maintenant comme deuxième objectif thématique le développement durable et la préservation de l'environnement, ainsi que dans les 5 conventions interrégionales dédiées aux massifs.

Le Premier Ministre a annoncé trois défis importants pour la montagne : transports, agriculture et tourisme. La protection de l'environnement n'y figure pas explicitement alors qu'elle est essentielle notamment pour les activités touristiques. Le Comité français de l'UICN demande ainsi que la protection de l'environnement constitue également une priorité pour la montagne.

Cette demande est d'autant plus essentielle que les pressions sur l'environnement montagnard sont nombreuses et grandissantes : développement des équipements inter-stations (comme le complexe Paradiski), multiplication des canons à neige nécessitant d'importantes quantités d'eau (10 millions de m<sup>3</sup> d'eau annuellement consommés, 60% des stations de ski aujourd'hui équipées), trafic routier en augmentation (16 000 poids lourds par jour dans les Pyrénées) et érosion accrue de la biodiversité (ex : extinction du Bouquetin des Pyrénées en 2000).

### Contacts :

Sébastien Moncorps, Directeur, 01 47 07 78 58

Carole Martinez, Chargée de mission « espaces naturels », 01 47 07 71 78

<sup>(1)</sup> Rapport disponible sur <http://www.uicn.fr/pages/actualites/loimont.htm>